

Le 16 octobre 2018

Un nouveau projet ambitieux pour le Centre Dramatique National Nanterre-Amandiers

Le conseil municipal de la Ville de Nanterre a retenu, ce mardi 16 octobre, le projet de l'équipe Snøhetta en vue de la réhabilitation prochaine du théâtre Nanterre-Amandiers, Centre dramatique national dirigé par Philippe QUESNE, à l'issue d'un dialogue compétitif lancé en juillet 2017 avec l'ensemble des partenaires (Ville, État, Département des Hauts-de-Seine, Région Ile-de-France).



Snøhetta

SRA ARCHITECTES | KANJU | SDAP | KHEPHREN | EGIS | ELIOTH | SLETEC

NANTERRE-AMANDIERS CDN

2/4

Le projet de l'équipe Snøhetta se distingue par la qualité d'un geste architectural qui donne naissance à un nouveau théâtre, mieux intégré à son environnement urbain, plus visible de l'extérieur et plus lumineux. Le public pourra y accéder plus facilement à pied par le Parc départemental André Malraux et, dans quelques années, par le tramway.

Il s'agit d'un projet ambitieux pour une rénovation de grande ampleur aujourd'hui devenue indispensable. Il permettra de réaliser l'ensemble des mises aux normes essentielles à la sécurité et à l'accessibilité. Cette réhabilitation offre également l'opportunité de répondre aux exigences environnementales actuelles.

Les atouts spécifiques à Nanterre-Amandiers sont également fortement valorisés, en particulier un théâtre de verdure, un double niveau d'accès, des ateliers de décors indépendants.

Le projet prévoit l'ouverture d'une troisième salle de 200 places, une réorganisation de son restaurant et de sa librairie, afin d'optimiser leur fonctionnement, d'améliorer les conditions d'accueil des spectateurs et de travail des artistes et des personnels.

Les partenaires partagent la conviction que la rénovation de grande ampleur du centre dramatique national de Nanterre-Amandiers contribuera à renouveler la dynamique entre le théâtre et son public, pour une inscription toujours plus forte de cet équipement culturel au sein du territoire de Nanterre, de la vallée de la culture des Hauts-de-Seine et de la région francilienne.



Snøhetta

SRA ARCHITECTES | KANJU | SDAP | KHEPHREN | EGIS | ELIOTH | SLETEC

NANTERRE-AMANDIERS CDN

3/4

L'adoption de ce projet dont le coût est estimé à 37 millions d'euros, a été rendue possible grâce à un engagement financier conséquent des partenaires : 11 millions pour la ville de Nanterre, 10 millions pour l'Etat, 10 millions pour le Département des Hauts-de-Seine, 6 millions pour la Région Ile-de-France.

Pour chacun des partenaires, ce choix est motivé par la volonté de maintenir le Centre Dramatique National Nanterre-Amandiers parmi les plus grands théâtres publics en France et en Europe, un lieu de création qui depuis quarante ans incarne un théâtre de qualité, ouvert sur le monde, qui accueille les artistes et metteurs en scène les plus prestigieux.

Le calendrier prévoit un démarrage du chantier en janvier 2020 pour une livraison début 2022 et, pendant la durée des travaux, Nanterre-Amandiers poursuivra son exploitation sur site.

Parole d'élu-e-s

Patrick Jarry, Maire de Nanterre : « *Je me réjouis de voir enfin aboutir ce beau projet qui traduit bien notre ambition commune de voir se poursuivre l'aventure Nanterre-Amandiers* ».

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine : « *Au-delà de l'indispensable rénovation du Centre dramatique national Nanterre-Amandiers, le Département est fier d'offrir au public, à deux pas de Paris La Défense, un théâtre lumineux, généreux et moderne, symbole de l'attractivité de notre territoire et de la dynamique de la vallée de la culture des Hauts-de-Seine* ».

Ministère de la Culture : « *Pour l'État, ministère de la Culture, qui est le premier financeur du Centre dramatique national Nanterre-Amandiers, le projet de rénovation et d'adaptation du théâtre, en tant qu'outil mis à la disposition des artistes et lieu d'accueil de tous les publics, est un enjeu essentiel. L'objectif est d'avoir demain un outil modernisé capable de répondre aux enjeux contemporains de la création et de la diffusion artistiques, dans la diversité des formes, comme ceux de la transmission et de l'éducation artistique. Il permettra au projet ambitieux porté par Philippe Quesne de trouver sa pleine mesure dans un territoire complexe aux multiples enjeux.* »

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France : « *Notre engagement exceptionnel, avec Agnès Evren, pour la réhabilitation du Théâtre des Amandiers, illustre notre stratégie ambitieuse en faveur d'une meilleure répartition d'équipements culturels de qualité sur l'ensemble du territoire francilien. Il s'inscrit dans une logique d'inclusion, de rayonnement culturel du territoire et de lutte contre les disparités. La Région Île-de-France soutient également les projets du CDN à travers son dispositif de Permanence Artistique et Culturelle, ainsi que d'aides à la création.* »

Contacts presse

- Ville de Nanterre : Jonathan Gilberg / jonathan.gilberg@mairie-nanterre.fr / 0147295911 / 0625780225
- Département des Hauts-de-Seine : Amélie Chabuet / achabuet@hauts-de-seine.fr / 0147293578
- Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France : Sophie Delvainquièrre / 0156065021 / 0640331187 / sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr
- Région Ile-de-France : servicepresse@iledefrance.fr / 0153856645